

**SANDRA LAUGIER**

Philosophe, professeure à l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, elle est spécialiste de la philosophie du langage, des penseurs américains Emerson et Thoreau, et de la théorie du *care*. Avec le sociologue Albert Ogien, elle a notamment publié *Pourquoi désobéir en démocratie?* (La Découverte, 2011), *Le Principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique* (La Découverte, 2014) et *Antidémocratie* (La Découverte, 2017), sur la critique du populisme.

**GASPARD KOENIG**

Écrivain, il enseigne la philosophie libérale à Sciences-Po Paris et a fondé le think-tank GenerationLibre. Auteur de reportages qui mettent à l'épreuve des idées philosophiques, il a fait paraître *Time to Philo* (Larousse, 2017), un recueil de chroniques, ainsi que *Voyages d'un philosophe aux pays des libertés* (Éd. de L'Observatoire, 2018). Retrouvez son dialogue avec l'ex-PDG de Lafarge Bertrand Collomb, « L'entreprise doit-elle devenir paternaliste? », sur Philonomist.com.

SANDRA LAUGIER: Je me suis engagée aux côtés de Benoît Hamon durant l'élection présidentielle, pour m'occuper du « Forum des idées », dont l'enjeu était d'impliquer les intellectuels et de défendre les propositions de la société civile. Le but du revenu universel, que le candidat défendait comme une mesure de justice sociale, était d'assurer à chacun, inconditionnellement, en tant que membre de la collectivité, les conditions minimales de la réalisation de soi, d'une vie digne, sans considération pour le mérite ou une situation spécifique.

GASPARD KOENIG: Je défends aussi le revenu universel au sein de Generation Libre. Peu à peu, les systèmes redistributifs s'y acheminent, même si des résistances paternalistes demeurent. À droite, elles consistent à dire: distribuer de l'argent ainsi n'est pas moral. À gauche: les gens pauvres ne sont pas à même de se débrouiller seuls, ils ne savent pas « gérer ».

S. L.: Il faut en effet faire confiance aux individus et les considérer comme compétents pour gérer leur vie. Le revenu universel ébranle aussi la « valeur travail ».

G. K.: Les syndicats détestent le revenu universel parce qu'il sort la « valeur travail » de la structure architectonique de la société. John Rawls lui-même était contre car il concevait la société comme un tout. Il s'est opposé au philosophe Philippe Van Parijs lors de la controverse du « surfeur de Malibu »: est-il légitime de donner de l'argent au surfeur pour son loisir égoïste, qui théoriquement ne donnerait rien en échange? Oui, selon Philippe Van Parijs,

pour lequel la justice sociale se résume à la liberté réelle. Du moment que l'on donne à chacun de quoi réaliser son potentiel et ses valeurs, il n'y a plus à se soucier de ce que possèdent les autres, de sorte que ce n'est pas tant l'inégalité en soi que l'on supprime mais plutôt le sentiment d'inégalité. Alors que nous nous éloignons du salariat et du filet de sécurité qu'il représente, le revenu universel lisse la distinction entre chômage et activité. S'il était appliqué, la « valeur travail » ne commanderait plus l'ensemble de l'organisation sociale.

S. L.: Faire du travail une valeur revient en outre à dévaloriser ceux qui n'en ont pas. Après, promouvoir le revenu universel à partir d'un pur exercice de liberté, comme vous le faites, repose sur une conception abstraite du sujet. J'en suis venue à le défendre plutôt à partir de la théorie du *care*, une éthique qui prend en considération la dignité des personnes, et en pensant notamment à la situation des femmes

« Promouvoir le revenu universel à partir d'un pur exercice de liberté repose sur une conception abstraite du sujet »

SANDRA LAUGIER

mal payées. Car le revenu universel s'applique individuellement et non plus au seul chef de famille ou au foyer. Le revenu universel rompt avec le patriarcat, ce qui en fait une mesure socialement subversive.

G. K.: Il offre le pouvoir de dire non au mari ou à l'employeur, de vous retirer à tout moment de l'ensemble auquel vous appartenez, quitte à être asocial.

S. L.: Cette revendication d'autonomie est liée aux traditions individualistes américaines. Thoreau défend cette reprise en main, le « *self-ownership* » [= « propriété de soi »] ancrée dans la « *self-reliance* » [= « autonomie »], c'est-à-dire la capacité de s'approprier ce que l'on est, son corps, sa position sur la Terre.

G. K.: Pour Thomas Paine, l'un des premiers défenseurs du revenu universel au XVIII^e siècle, peu importe que certains deviennent riches si personne ne devient pauvre en conséquence. C'est contraire à nos réflexes moraux, mais parfaitement égalitaire. Au fond, si chacun disposait d'une somme jugée suffisante pour s'épanouir, il n'y aurait plus de sentiment d'inégalité. Philippe Van Parijs parle de société « *envy free* », sans ressentiment ni jalousie. C'est un idéal inatteignable, comme l'est le monde de l'égalité totale chez les marxistes. Mais il faut des idéaux!

S. L.: Reste que je peux avoir assez pour ma satisfaction personnelle et cependant être gênée par des façons de vivre ostentatoires et injurieuses vis-à-vis des plus défavorisés. L'apport du *care* consiste précisément à se pencher sur l'indifférence envers ceux qui ont vraiment

→ moins, ce que Joan Tronto appelle l'« indifférence des privilégiés », soit l'absence de considération pour les personnes qui contribuent à notre bien-être. Le sentiment d'injustice ne porte pas seulement sur les inégalités mais aussi sur ces formes d'ignorance.

G. K. : Le *care* est du ressort de la morale personnelle, pas du législateur. Grâce aux politiques redistributives, les inégalités restent stables en France, selon le coefficient de Gini, qui mesure statistiquement la répartition des biens dans une société. Alors pourquoi avons-nous le sentiment qu'elles augmentent ? Parce qu'on considère toujours les inégalités en terme statique – combien possèdent les 1 % les plus riches. Je m'intéresse plutôt aux inégalités en terme dynamique. S'agit-il toujours des mêmes 1 % ? Tournent-ils ? Pour l'économiste Joseph Schumpeter, il faut imaginer la classe supérieure de la société comme un hôtel, où les gens puissent aller et venir. Le problème du capitalisme mondial est que toutes les chambres supérieures de l'hôtel ont été réservées. Ceux qui sont entrés ont fermé la porte après eux. En France, la reproduction sociale est de plus en plus poussée. Ce sujet me paraît beaucoup plus crucial que celui de la redistribution pure et simple. L'économiste Philippe Aghion montre que les États américains où il y a le plus d'inégalités sont aussi ceux où il y a le plus de mobilité sociale et d'innovation, où les positions sociales sont les plus ouvertes. Il ne s'agit pas tant de défendre la redistribution que d'introduire de l'anticoagulant dans le système économique, de veiller à l'égalité d'opportunité.

S. L. : C'est à nouveau une conception très abstraite de la liberté. Même dans les États dont parle Philippe Aghion, une énorme part de la société ne parviendra jamais au sommet. Pour une majorité de Noirs américains, la chance de parvenir à cette mobilité-là est nulle, et quelques exceptions légendaires n'y changent rien, au contraire.

G. K. : Les *tycoons* en Chine ou aux États-Unis sont pourtant partis de rien. En France, les élites sont énarques et fils d'énarques...

S. L. : Ne faisons pas d'itinéraires singuliers une norme. En revanche, c'est vrai, les couloirs français sont beaucoup plus étroits. Le système d'éducation, notamment supérieur, est très inégalitaire et socialement caricatural.

G. K. : John Stuart Mill distingue l'éducation publique, qui consiste à financer diverses méthodes d'éducation, et l'éducation d'État, comme elle est appliquée en France depuis la III^e République, où l'homogénéité

« Je préfère un État de droit complètement théorique, dans lequel l'individu serait traité par la loi comme un numéro »

GASPARD KOENIG

des méthodes d'enseignement sur le territoire favorise paradoxalement la reproduction des inégalités. Le modèle britannique défend au contraire l'essor des *free schools*, financées par l'État. Les modalités d'entrée et les examens sont les mêmes. Pour le reste, l'enseignement est libre. On voit ce qui marche par essai et erreur, et des innovations émergent. Chacun peut trouver le modèle qui convient le mieux à ses enfants.

S. L. : Qui définit les enseignements qui importent ? Ce modèle applique une logique d'offre et de demande, l'école devenant un sous-produit d'une société fondée sur la prolifération des inégalités et la marchandisation des conditions de vie. Et l'école n'est pas une simple question d'examen et d'évaluation. La justice serait que les étudiants puissent avoir les mêmes chances d'accéder à une formation de qualité, non que certains aient accès à des connaissances et d'autres pas, parce que leur environnement en décide autrement.

G. K. : On a renoncé à l'expérimentation. On préfère mettre des drapeaux dans les classes et se servir de l'école pour imposer des valeurs de manière autoritaire. Avant le Brexit, le ministre de la Justice britannique a déclaré : « *People in this country have had enough of experts* » [« Dans ce pays, les gens en ont soupé des experts »]. Cette phrase a beaucoup été reprise. Paulin Isnard le montre dans *La Démocratie contre les experts* [Seuil, 2015] : les experts à Athènes étaient les esclaves, et le politique ne devait surtout pas en être. Or notre monde ouvert, de libre-échange, est devenu si complexe et bureaucratique – dès lors que l'on veut commercer partout, il faut des piles de classeurs pour déterminer les tarifs – que le politique non expert est dépassé. Ce conflit entre l'expertise et le politique ne sera pas facilement résolu.

S. L. : L'expertise en politique est une idée toxique. Les récents mouvements de révolte contre les institutions démocratiques sont fondés sur le sentiment des citoyens de ne pas être considérés comme de véritables sujets, car les experts sauraient mieux. Ma conception de la justice repose au contraire sur un principe inconditionnel d'égalité de considération des voix et sur la reconnaissance que les gens sont les plus compétents pour déterminer ce qui est bon pour eux. J'ai abordé l'éthique du *care* comme alternative à la théorie de la justice de Rawls, avec la volonté de combattre une abstraction qui fabriquait des injustices en méconnaissant les situations particulières. De ce point de vue, il est plus facile de penser la justice par rapport à l'expérience de l'injustice, et notamment l'injustice épistémique, c'est-à-dire dans les situations où certains savoirs sont dévalorisés.

G. K. : Je recommande de partir de sujets simples, de même qu'Alexis de Tocqueville s'émerveillait des manifestations de démocratie locale, durant son voyage en Amérique. Les collectivités territoriales sont le bon échelon pour réapprendre la démocratie dans un régime présidentiel. Dans les cantons suisses, j'ai vu des citoyens se réunir sur la place du village et décider de sujets concrets – comme la construction d'une route ou d'un centre culturel –, en faisant l'épreuve du compromis et en apprenant à dire « nous ».

S. L. : C'est vrai, les modèles de démocratie participative s'éprouvent toujours au niveau local, concernant des sujets sur lesquels la capacité des gens à décider n'est pas contestée. Ensuite, si la Suisse est un bon modèle, il faut rester vigilant, car ce « nous » formé collectivement peut devenir le périmètre d'une exclusion, en faveur d'intérêts de groupes.

G. K. : J'essaie justement de penser l'individu comme une totalité abstraite, avec des droits égaux et universels, sans le ramener à une communauté ou à une origine. Le revenu universel permet de considérer l'individu comme une monade, de ne pas regarder d'où il vient, donc d'appliquer la règle de droit de façon aveugle. Je préfère un État de droit complètement théorique, dans lequel l'individu serait traité par la loi comme un numéro. Ce discours individualiste suppose deux principes : l'abstraction et la concurrence.

S. L. : C'est oublier que, pour un véritable individualiste au sens de Thoreau ou d'Emerson, considérer l'individu comme une entité abstraite revient à défendre un individualisme sans individualité... **D**